



Communiqué de presse

Aides aux entreprises et indépendants : les entreprises sur le carreau

Luxembourg, le 20 janvier 2021

A l'instar de nos confrères de la Fédération des Artisans et Jonk Handwierk ou encore de l'avis des Chambres professionnelles sur la nouvelle aide accordée aux indépendants, la clc constate l'insuffisance et la complexité inutile des aides proposées, non seulement pour les indépendants, mais également pour les TPE et PME. Nous voyons désormais une augmentation des cas qui nous sont rapportés sur l'impossibilité d'obtenir une aide pourtant salvatrice. Certaines entreprises, découragées, n'essayaient même plus de demander une aide, persuadées qu'elles n'en obtiendront pas.

Le premier cas paradoxal est celui des entreprises qui ont eu la bonne idée d'investir et de lancer une nouvelle activité début 2020. Dans ce cas, il se peut fort bien que le chiffre d'affaires global de l'entreprise n'ait pas suffisamment baissé par rapport à 2019 pour rentrer dans les critères d'attribution de certaines aides. Or il est clair que les coûts de l'entreprise ont augmenté pour lancer et maintenir cette nouvelle activité. Dans certains cas, il semble possible de séparer les activités nouvelles des anciennes, en discutant avec le ministère, mais cela reste un bricolage et ce n'est pas toujours possible.

Ensuite, la durée de la crise n'arrange rien. Hormis les aides forfaitaires accordées aux indépendants, toutes les aides laissent à la charge des entreprises une partie plus ou moins importante de leurs coûts. Cette participation des entreprises à leur propre sauvetage était moralement défendable pendant les premiers mois de la crise. Après 10 mois de disette économique et commerciale, cette participation marginale a purement et simplement érodé toutes les réserves des entreprises qui en avaient et obligées les autres à s'endetter auprès des banques ou de l'État.

Enfin, outre les conditions de pertes de chiffre d'affaires, les différents plafonds sont le plus souvent rapidement atteints, voire la durée des restrictions en tous genres amène les entreprises à épuiser leurs droits en la matière. La situation économique est en train d'entrer dans une impasse et de plus en plus d'entreprises de tous secteurs risque d'arriver à une situation de non-retour.

La clc demande donc au Gouvernement de rapidement revoir sa copie sur tous ces points et sur ceux soulevés par les Chambres professionnelles et les autres fédérations patronales. La clc se tient, tout comme les autres organisations patronales, à la disposition du Gouvernement pour organiser des réunions de travail avec les différents secteurs impactés. Le temps presse.

Contact presse : Nicolas Henckes, nicolas.henckes@clc.lu